



10 erreurs de rentrée qui coûtent des points

1. Chercher tout au même endroit

Une loi, un arrêt, une doctrine et un objet parlementaire n'ont pas la même maison.

2. Confondre jugement, arrêt et décision

Le mot choisi situe l'autorité et le type d'acte.

3. Lire seulement l'article isolé

Il faut regarder la famille normative de la disposition.

4. Aller au fond sans vérifier la recevabilité

On ne plaide pas la pièce principale avant d'avoir passé la porte.

5. Transformer un cas pratique en dissertation

Le cas pratique sert à résoudre, pas à réciter.

6. Transformer un commentaire d'arrêt en fiche d'arrêt

La fiche prépare ; le commentaire analyse.

7. Croire qu'un corrigé est l'unique vérité

Un corrigé montre une voie possible, pas toutes les voies défendables.

8. Négliger les mots de procédure

Recourant, intimé, appelant, grief, dispositif : ces mots guident la lecture.

9. Utiliser une référence sans la comprendre

Une référence est une adresse. Il faut savoir la lire.

10. Attendre de tout comprendre avant de commencer à s'entraîner

La méthode se construit en pratiquant, pas en contemplant le manuel.

Mise en garde

Les termes procéduraux doivent être vérifiés dans la matière concernée. Les précisions éditoriales ne remplacent pas les consignes du cours.